CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103737** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2010

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/02/2025

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FREJUS 2010B01032

Siret : 528 941 396 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9033684

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 001 629778 7

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 001 629778 7

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION MEDITERRANEE

224 RUE DES PALMIERS
ZA LES CARREOUS
83480 PUGET-SUR-ARGENS

Téléphone : 04 94 19 19 70 **Fax :**

Portable : 06 03 40 74 03

Responsabilité légale :
GC HOLDING (984 827 295)

Site Internet :

E-mail : contact@cpc-mediterranee.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 965 047 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	19/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	20/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/10/2026 10:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.